

Le Sentier, le 27 juin 2018

Création du « Pôle Santé Vallée de Joux »

Au terme de deux ans de préparation, les acteurs socio-sanitaires et politiques de la Vallée de Joux ainsi que le Département de la santé et de l'action sociale ont rendu possible la création d'un Pôle Santé à la Vallée de Joux. Il coordonnera et développera les activités dans les domaines de l'organisation médicale et du plateau médico-technique, de l'hébergement, des consultations en psychiatrie, des structures d'accompagnement médico-social (CAT et courts-séjours entre autres), et du maintien à domicile.

Cette nouvelle organisation fait suite aux réflexions concernant l'avenir de l'hôpital et de la médecine de premier recours à La Vallée de Joux. Le Département de la santé et de l'action Sociale a soutenu le maintien du site hospitalier, le renforcement des prestations de proximité, ainsi que l'autonomisation du secteur socio-sanitaire dans la région.

Les trois communes de la Vallée de Joux (Le Chenit, Le Lieu, L'Abbaye) et les quatre principaux partenaires du secteur socio-sanitaire local, à savoir l'Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile (ASPMAD), les Établissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv), le Secteur Psychiatrique Nord (SPN) et le Réseau Santé Nord Broye (RSNB), ont donné leur accord pour la création du Pôle Santé Vallée de Joux (PSVJ).

Des représentants des trois communes et les directions des quatre partenaires font partie du comité de pilotage créé à cet effet, qui réunit également des médecins hospitaliers et en cabinet privé, l'Association pour le Développement des Activités Économiques de la Vallée (ADAEV) et le Service de la santé publique (SSP). Depuis début 2016, ce comité de pilotage a œuvré pour établir les statuts de la future association, conduire le processus de validation auprès de toutes les instances concernées, et superviser la préparation des différentes prestations prévues pour le Pôle Santé.

Lors de l'assemblée constitutive de l'association PSVJ le 27 juin 2018, un comité de transition a été nommé pour prendre les rênes de l'association. Le comité de pilotage a été dissous, mais son bureau restera en soutien en attendant l'arrivée du directeur ou de la directrice prévue courant 2019. La mise en exploitation du PSVJ interviendra d'ici la fin de l'année 2019.

Le PSVJ regroupera les missions actuellement déployées à La Vallée par le CMS, le SPN et les eHnv. Concrètement, il rassemblera, coordonnera et développera les activités dans les domaines suivants : organisation médicale et plateau médico-technique, hébergement, et, pour ce qui est



du domaine communautaire, consultations en psychiatrie, structures d'accompagnement médico-social (CAT et courts-séjours entre autres), et maintien à domicile.

Les autres partenaires régionaux, tels que les foyers ou les infirmières indépendantes, seront invités à passer des contrats de collaboration. Le PSVJ travaillera avec eux dans un esprit de complémentarité sans notion de concurrence.

Le Département de la santé et l'action sociale se réjouit de cette initiative émanant des partenaires, qui est de réunir sous une même gouvernance les acteurs sanitaires de droit public de la Vallée de Joux, ceci en étroite collaboration avec les médecins généralistes de la Vallée. Il a suivi et soutenu avec intérêt ce projet novateur, qui devrait permettre une meilleure coordination de l'activité et faciliter la recherche de solutions pour les défis qui touchent la couverture sanitaire des régions périphériques du canton, notamment la relève médicale et l'attractivité de ces régions. La création du Pôle Santé Vallée de Joux s'inscrit pleinement dans les objectifs de la politique sanitaire menée par le Service de la santé publique, qui tend à une meilleure coordination des soins pour répondre au vieillissement de la population et à l'augmentation du nombre de personnes âgées ou fragilisées attendus d'ici 2040.

Renseignements :

Christine Perrenoud

Cheffe de projet Pôle Santé Vallée de Joux

+41 77 402 01 76

christine.perrenoud@rsnb.ch